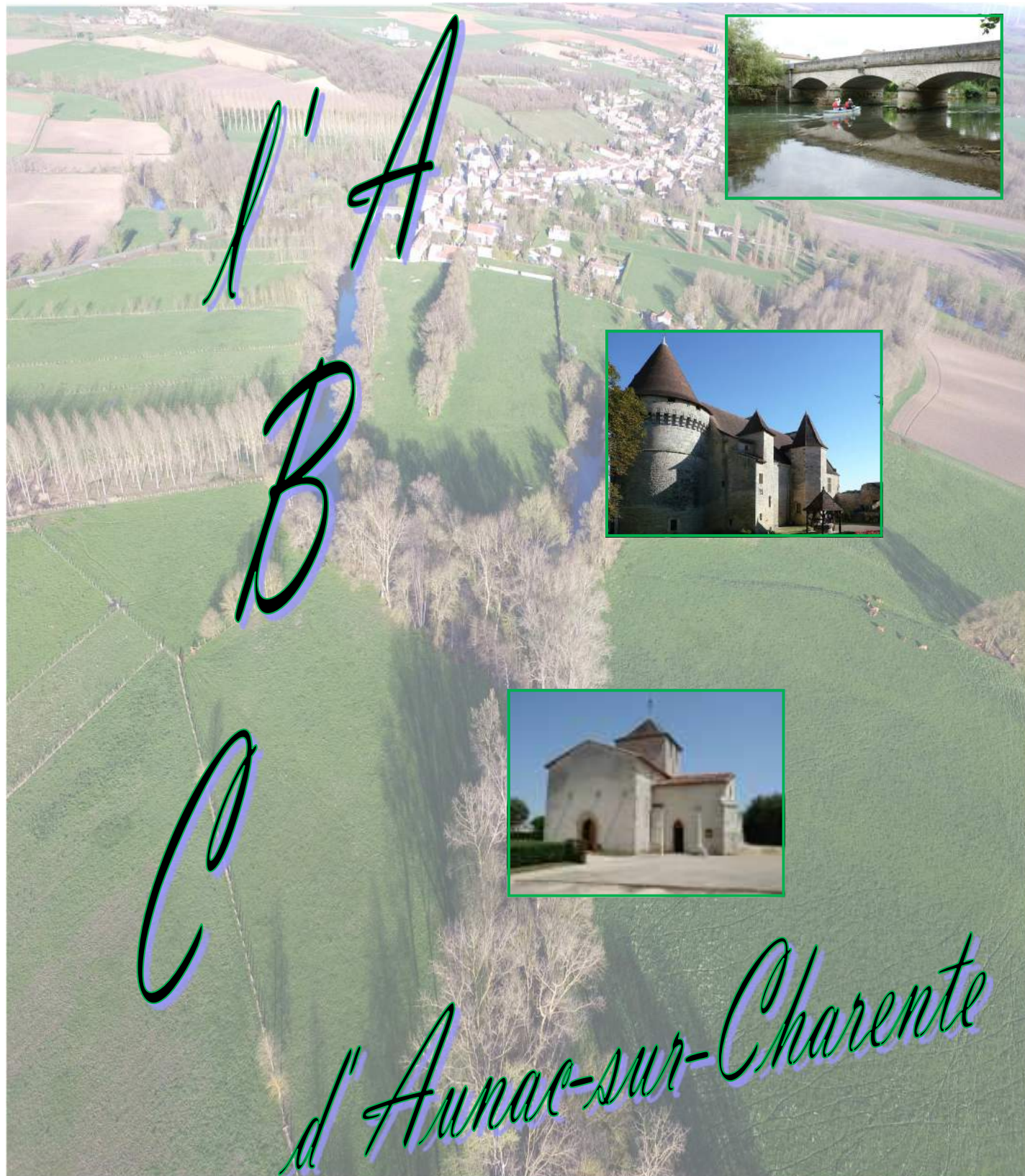




HORAIRES DE LA MAIRIE

05 45 22 24 38

Au 1 place de la mairie,
Notre secrétariat est ouvert les :
Lundi 9h-12h et de 13h30-17h

Mardi 13h30-17h

Mercredi 9h-12h et de 13h30-17h

Jeudi 13h30-17h

Vendredi 13h30-16h

www.aunac-sur-charente.fr

www.coeurdecharente.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

05 45 22 55 22

L'agence postale d'Aunac est ouverte :
du mardi au vendredi de 9h00- 12h15
le samedi de 9h - 12h00

Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie
sera fermée au public

- Lundi 28 décembre
- Mercredi matin 30 décembre
- Jeudi 31 décembre

En cas d'urgence, le maire et ses élus restent disponibles.

Fermeture de l'agence postale

En raison des fêtes de fin d'année, le bureau
sera fermé au public

- Samedi 26 décembre
- Samedi 2 janvier

HORAIRES DU SIVM D'AUNAC

(secrétariat des écoles)

05 45 95 36 33

Le Sivm au 54 rue des écoles est ouvert les :
Lundi de 9h à 13h et 14h à 18h
Mercredi 9h à 12h
Vendredi 9h à 12h

Déchetterie d'Aunac

**OUVERT LES LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI, SAMEDI
de 9H à 12H et de 14h à 18H
Votre déchetterie est fermée :
MARDI et JEUDI**

RENSEIGNEMENTS UTILES

Urgences

Pompiers :	18
SAMU urgence médicale	15
Centre hospitalier RUFFEC urgences	05 45 29 50 72
Centre ANTI-POISON BORDEAUX	05 56 96 40 80
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 016
Dépannage SAUR	05 87 23 10 08
SAUR (compteur...)	05 87 23 10 00
Centre social Mansle	05 45 22 72 11
Conciliateur de justice	05 45 22 40 43
Dépannage orange 1013, www.1013.fr	

Tarifs de location des salles des fêtes

Aunac :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 150 € par jour
avec cuisine, 90 € par jour sans la cuisine

Association de la commune : 60 € pour l'utilisation
de la cuisine et participation au chauffage
Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril

Bayers :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 60 € par jour

Association de la commune : participation au
chauffage

Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril

Sommaire

Le mot du Maire	Page 3
Informations communales	Page 5
Adresses utiles	Page 12
Vie Associative	Page 14

SAUR

**Permanence à la mairie de Mansle
tous les mercredis matin
de 8h30 à 12h00**

Ramassage des ordures ménagères

Ramassage sur l'ensemble de la commune les mercredis matins. Pensez à toujours sortir vos sacs et bacs la veille au soir. Les tournées peuvent changer et donc les horaires de passage ne sont jamais garantis. (calendrier dans cette édition, disponible en mairie et téléchargeable sur le site Internet de la commune et de CALITOM)

Le Mot du Maire

Cette première année d'exercice du nouveau conseil municipal va prochainement arriver à son terme.

La gestion d'une collectivité comme la nôtre est passionnante.

Passionnante parce qu'elle prépare le cadre de vie des années futures, mais aussi difficile car les contraintes budgétaires imposent des choix. Mais c'est parce que nous savions que ce serait difficile que nous avons choisi de présenter notre liste à la tête de la Mairie.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en cours d'élaboration avec la communauté de communes Cœur de Charente. Ce plan définit une vision à long terme de ce que sera l'aménagement de notre commune à l'horizon 2035. A ce sujet, Aunac sur Charente accueillera une exposition élaborée par la CdC à la mairie en Janvier 2021.

La fibre, toujours en cours d'installation, devrait être disponible pour les premières connexions à partir de Février 2021 pour une partie Sud/Sud-Est de la commune (Bayers - Aunac), puis à partir de mars 2021 pour la partie Nord (Chenommet).

Des biens immobiliers communaux sont mis en vente. L'ancien presbytère, situé rue Léandre Flaud, fait l'objet d'un mandat auprès de l'agence AIA de Mansle.

Des visites de personnes intéressées ont déjà eu lieu.

L'objectif est double :

- nous permettre de constituer une avance de trésorerie pour lancer certains de nos projets,
- diminuer les charges d'entretien de bâtiments dont la commune n'a plus l'usage ou n'a pas les moyens nécessaires à leur réhabilitation.

Le transfert de l'exploitation du camping aux gérants du bar est un succès. Nous envisageons de poursuivre ce mode de gestion pour les années à venir. En parallèle, une réflexion est engagée avec l'Office de tourisme pour améliorer les prestations et mieux le faire connaître.

Le secrétariat du syndicat d'eau de la Mouvière est désormais transféré en Mairie d'Aunac depuis Novembre. Le secrétariat de la mairie de Moutonneau est également assuré par les deux secrétaires Florence et Gaëlle, pendant une période temporaire laissant à la commune de Moutonneau le temps de trouver une autre secrétaire.

Un nouveau plan communal de sauvegarde de la commune nouvelle d'Aunac sur Charente est en cours de rédaction. Ce plan est une coordination entre les dispositifs de secours et d'alertes départementaux et les élus locaux. Il décrit également les moyens mis en place par la commune et le rôle des élus en cas de nécessité. Prochainement, pour compléter ce dispositif, un système d'alerte par notification sur les téléphones mobiles des habitants est envisagé.

Lors de la transition de l'ancien conseil et du nouveau, les anciens élus ont reversé une partie de leur indemnité à la commune, pendant la première période du confinement, pour une utilisation dans des actions sociales. Cet argent est conservé sur un compte spécifique en attendant d'être utilisé selon le souhait des donateurs.

Nos commerçants et artisans locaux ont besoin, cette année plus que jamais, de notre soutien.

Pensez-y lorsque vous faites vos achats ou vos commandes de travaux, aidez-les à surmonter cette passe difficile pour leur donner la possibilité de survivre à cette longue crise.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les remercions d'avoir choisi de s'installer à Aunac-sur-Charente. Nous les invitons à nous faire part de leurs attentes et de leurs suggestions.

Je pense aussi aux enseignants, au savoir qu'ils transmettent aux enfants. Ils savent combien notre école est utile pour eux et pour la commune. Je remercie les adjoints et les conseillers pour le travail accompli dans l'intérêt général.

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie des vœux à la mairie en début d'année prochaine. Le Conseil Municipal et le Personnel Communal se joignent à moi pour vous souhaiter, dans ce contexte particulier malgré tout, de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous demandons néanmoins de rester vigilants et prudents en attendant de retrouver des jours meilleurs.

Didier CHAMPALOUX

LE CONSEIL MUNICIPAL



Jacques BEAU
1er Adjoint



Didier CHAMPALOUX
Maire



Henri SPANJERS
2ème Adjoint



Jérôme ARLIN
Conseiller



Françoise BOUILLON
Conseillère



Christelle CARDIN-TINARD Conseillère



Jacqueline DUTOYA
Conseillère



Cécile FONTANAUD
Conseillère



Yves GAUTHIER
Conseiller



Jérémie HAMON
Conseiller



Pascal HOFFMANN
Conseiller



Christine LACHAUME
Conseillère



Philippe LUNE
Conseiller



Aliptien MASSETEAU
Conseiller



Vanessa PALOMBO-ROUGIER Conseillère



Johanna POUVREAU
Conseillère



Pierre-Henri POUVREAU Conseiller



Nicolas QUERAUX
Conseiller



Jacques WERION
Conseiller

INFORMATIONS COMMUNALES

Mur de Bayers

Le mur était démoli à deux endroits depuis plusieurs années (15 ans ou +). Le mur a été remon-



té par les employés municipaux. Le coût des fournitures est de 230 euros.

Entretien de voirie

Les élus se sont rendus sur les trois villages pour sélectionner des zones de voiries qui nécessitaient d'être entretenues. L'entreprise BERNARD TPGT de Villejésus est intervenue du 16 au 21 Octobre 2020. 7 500 euros ont été dépensés cette année pour la réfection de la voirie. Chaque année, un budget y sera consacré.

Cimetière d'Aunac

Les employés municipaux ont réparé et repeint la barrière et le portail du cimetière d'Aunac.

La teinte choisie est légèrement plus foncée que celle qui précédait.



Nids de frelons asiatiques

Que faire si vous apercevez un nid ?
Tout d'abord, ne vous approchez pas trop.

Les frelons asiatiques peuvent se montrer très agressifs. Et tout dépend si le nid se trouve sur un domaine privé ou sur un domaine public.

Si le nid se trouve sur la voie publique :

Dans le premier cas, prévenir la mairie qui se chargera de contacter un professionnel. Les municipalités ont en effet l'habitude de travailler avec des spécialistes.

Si le nid se trouve sur votre domaine privé :

Vous pouvez alors contacter directement un professionnel. La destruction des nids de frelons est à la charge des propriétaires. Il est important de les détruire jusqu'à fin décembre. Ils sont dangereux pour l'être humain mais aussi pour la biodiversité. Un nid qui n'est pas détruit aujourd'hui en produira 8 au printemps.

L'équipe municipale étudie les possibilités qui s'offrent à nous pour détruire les nids:

- moyens techniques directs (pose d'appâts, utilisation d'insecticides,) ,

- négociation de tarif préférentiel avec un entrepreneur spécialisé,

Des dispositions seront prises à partir du printemps prochain.

Syndicat des écoles

Les effectifs étaient de 56 élèves fin juin. Les prévisions nous indiquaient une rentrée de septembre à 49. Nous avons finalement débuté l'année à 56. Un autre enfant a été inscrit depuis la rentrée portant nos effectifs à 57 enfants.

Le travail fourni par le groupe municipal pour recenser et mettre à la disposition des nouveaux arrivants les biens à louer ou à vendre dans notre commune y est certainement pour quelque chose... Merci à tous ceux qui contribuent à faire connaître notre école et notre territoire.

La rentrée à l'école des Ondine d'AUNAC 2020 s'est donc faite dans la continuité de ce qui a été mis en place lors des 3 dernières rentrées et dans le respect des gestes barrières : port du masque pour tous les adultes au sein de l'école et de ses abords, lavage fréquent des mains pour tous les enfants, gel hydro alcoolique pour les adultes et achat de tables neuves dans la maternelle.

D'un point de vue ressource humaine, le contrat d'Héla GORRE a été renouvelé pour 6 mois en contrat CUI. Un emploi civique a été demandé par le directeur. Il y a eu peu de candidats ou insuffisamment qualifiés.

Cette année, peu de travaux ont été réalisés hormis cet été avec un peu de maçonnerie pour ten-



54 ter, rue des écoles
AUNAC
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
Tel : 05 45 95 36 33
Mail : sivmaunac@wanadoo.fr

ter d'évacuer correctement les eaux d'infiltrations dans la chaufferie. Par contre et c'est une bonne nouvelle, le projet « préau » voté lors de la précédente mandature (2019) est maintenant entièrement validé suite à l'accord des subventions de l'État (DETR) et de celle du DSIL cette année. Nous avons reçu l'accord pour celle du Département en 2019. Les travaux débiteront début 2021.



Pour la 3ème année consécutive, Monsieur THEVENARD a généreusement offert le sapin de l'école. L'ensemble du personnel syndical, les élus et l'équipe pédagogique se joignent à moi pour le remercier de ce geste. Passez tous de bonnes fêtes et prenez soin de vous !

Le président, Nicolas QUERAUX

PLUi

Le PLUi est un sujet essentiel qui va prendre une part importante dans l'avenir de notre commune. Il participera à l'harmonisation du développement, dans un cadre de vie et un environnement de qualité qu'il faudra préserver.

Les élus ont été sollicités pour la réalisation de la phase d'élaboration du zonage : valider, amender les fiches hameaux, vérifier le tracé des zones urbaines (des bourgs, des villages et des hameaux éligibles), mettre à jour le potentiel foncier (vacance, dents creuses, rétention foncière...) au sein des zones urbaines, recenser les friches urbaines, et identifier les zones potentielles de développement autour du bourg et du village.

Le Cabinet Cittanova, en charge de l'élaboration de notre PLUi, a rencontré les élus d'Aunac sur Charente le lundi 14 décembre. Cela a été l'occasion de faire le point sur nos récents retours sur les zones U (déjà urbanisées), et d'échanger sur nos souhaits concernant les zones AU (à urbaniser).

Parallèlement, l'exposition itinérante sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document exprimant le projet politique de Coeur de Charente, est visible :

- en mairie d'Aunac-sur-Charente en janvier ;
- en mairie de Mansle en février ;
- au siège de la Communauté de communes à Tourriers en mars



Chemin de randonnées

Un nouveau chemin de randonnées a été créé dans le village de Chenommet joignant « l'impasse du Lavoir » au « Chemin des Horres ». Nous pouvons désormais joindre ces deux rues en longeant un ruisseau et la Charente. Les poteaux ont été financés par le Comité d'Animation et de Loisirs de Chenommet, le nettoyage sera effectué par les membres du comité accompagné d'un bénévole ; Pierre Henri Pouvreau, Francis Lebourg, Pascal Segeat, Henri Spanjers et Daniel Fradin. Nous remercions également les propriétaires Mme Dominique GARCIA et Mrs DEGORCE et MORISSET de nous permettre de passer sur leur terrain. Nous vous demandons de respecter les lieux. Bonne promenade.



Marchés

Le marché de producteurs de Pays organisé en juillet en collaboration avec la chambre d'agriculture s'est déroulé sous une très forte chaleur estivale. Cette première édition a été appréciée de tous. La municipalité a donné son accord d'un marché indépendant de producteurs locaux en 2021..



Les marchés au gras saison 2020 ont lieu le 14 novembre et le 19 décembre à l'extérieur de la salle des fêtes. Protocole sanitaire et réglementation obligatoire, ils ont eu un fort succès.

Chiens ou chats domestiques errants

La commune s'est équipée d'un lecteur de puces afin de contacter les propriétaires des animaux de compagnie qui seront récupérés sur la voie publique. Si ces derniers ne sont pas équipés d'une puce, les animaux seront alors conduit à la fourrière de l'Angoumois au lieu dit Les Mesniers 16600 MORNAC—07 89 61 00 81.

Vous avez trouvé ou perdu un chat ou un chien, veuillez prendre contact auprès de Monsieur POUVREAU Pierre-Henri, conseiller et délégué communal au syndicat mixte de la fourrière - 23 rue de l'église, Chenommet 16460 AUNAC SUR CHARENTE ; 06 61 36 21 71.

L'immeuble de Madame Irène VAN PELT à Bayers

En date du 6 février 2020, un arrêté de péril imminent a été pris afin de sécuriser les lieux, au vu du domaine public et en date du 6 juillet un arrêté de péril ordinaire a été signé.

La propriétaire, Madame Irène VAN PELT n'a pas donné suite à ces deux arrêtés. Les courriers lui ont été notifiés par lettre recommandée à son adresse connue au Pays -Bas.

Pour clore la démarche administrative réglementaire, un arrêté de mise en demeure laissant deux mois au propriétaire de donner suite a été aussi acté.

Nous sommes arrivés au terme de la procédure. Désormais la commune doit réaliser les travaux relatifs au péril ordinaire. Le devis de Stéphane CHEMINADE d'Aunac a été accepté par le Conseil Municipal en date du 14 décembre et lui donne donc pouvoir pour réaliser les déposes des tuiles, des chanlattes et des chevrons, araser des murs au mortier et boucher des trous.

La commune supportera les frais. Un dossier de demande d'aide financière auprès de l'ANAH avec l'aide de la DDT sera envoyé afin de récupérer 50 % du montant H.T.

L'avenir de cet immeuble reste à définir : si le conseil municipal souhaite qu'il revienne dans le domaine privé communal pour ainsi le restaurer dans sa totalité, il faut alors lancer une procédure en état d'abandon manifeste. Un projet d'utilité publique doit alors être déposé en préfecture (étude, dossier, affichage, consultation en mairie...). Pour conclure, le conseil va donc réfléchir sur l'idée d'un projet d'utilité publique. Les financements aideront à se décider !

Presbytère

Le presbytère est un lieu historique d'Aunac. Il bénéficie d'une situation privilégiée au milieu du bourg. Il conserve néanmoins un caractère privatif et calme grâce à la disposition des habitations et des constructions environnantes. La surface habitable est de 104 m². Il dispose d'un jardin de 1800 m², de deux granges dont l'une attenante à la partie habitable et qui peut être aménagée.

Pour sa mise en vente, depuis Novembre 2020, un mandat (sans exclusivité) a été confié à l'agence AIA de Mansle.

Si vous connaissez des personnes intéressées, merci de contacter la mairie.

Boulangier

Comme pour tout le monde, cette année fut compliquée à appréhender.

Notre activité Pizzas du Vendredi a pris sa

place.

Afin d'apporter un service supplémentaire à nos clients ainsi qu'aux personnes de passage, nous venons d'installer un distributeur automatique

(24/24). Celui-ci est approvisionné tous les jours (sauf le Lundi) en Pains, Viennoiseries, Brioches,

Tourtes....

Grace à la persévérance, nous avons obtenu plusieurs reconnaissances au Concours des Saveurs de Nouvelle-Aquitaine 2020.

-Mention Spéciale du Jury pour les Tourtes "Cognac-Oranges" et "Pommes-Caramel

-Saveur d'Or pour le "Chocolat à la Ganache Cognac"

L'Equipe de la Boulangerie vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021

Nos Horaires :

Lundi : Fermé

Mardi au Vendredi : 7H00-13H00 / 17H00-19H00

Samedi et Dimanche : 7H00-13H00

Sébastien BOISSET

La maison Bordet vous présente pour vos repas de fêtes

La cabane à huîtres des Ets PaPin

huîtres n°4 . 3 . 2 fines de claires, pousses en claires, ou spéciales.

Les fruits de mer crus ou cuits maison... en plateau ou au détail

(huîtres, langoustines, homard, bulots, crevettes roses, crevettes grises)

Noix de saint jacques fraîches , Saumon fumé sauvage artisanal

Plats cuisinés par Dorianne : filet de sole roulé sauce au safran, Lotte à l'armoricaine, Duo de moules/crevettes au curry, Terrine de poisson frais avec mayonnaise à l'ail

Tous à vos papilles.....

Laurent BORDET

Dépôt de sapins

Un emplacement est prévu sur le champ de foire d'Aunac pour y déposer vos sapins pour broyage jusqu'au jeudi 21 janvier.



Vos jours de
collecte sont

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIE	L1	L1	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIE	M1	L1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	J2	J2	S2	M2	J2	L2
D3	M3	M3	S3	L3	J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3
L4	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4	J4	M4	L4
M5	V5	V5	L5 FÉRIE	M5	S5	L5	D5	M5	M5	V5	M5	L5
M6	S6	S6	J6	D6	M6	V6	L6	J6	S6	L6	J6	L6
J7	D7	D7	M7	V7	L7	M7	S7	J7	D7	M7	V7	L7
V8	L8	L8	J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8	M8	L8
S9	M9	M9	V9	D9	J9	V9	L9	J9	S9	M9	J9	L9
D10	M10	M10	S10	L10	M10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10
L11	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11	J11 FÉRIE	M11	L11
M12	V12	V12	L12	M12	S12	L12	D12	M12	M12	V12	J12	L12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIE	D13	M13	V13	L13	J13	M13	V13	L13
J14	D14	D14	M14	V14	L14	M14 FÉRIE	S14	M14	D14	J14	M14	L14
V15	L15	L15	J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15	J15	L15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16	J16	S16	M16	V16	L16
D17	M17	M17	S17	L17	J17	S17	M17	V17	D17	M17	J17	L17
L18	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18	J18	M18	L18
M19	V19	V19	L19	M19	S19	L19	D19	M19	M19	V19	J19	L19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20	J20	M20	V20	L20
J21	D21	D21	M21	V21	L21	M21	S21	M21	D21	J21	M21	L21
V22	L22	L22	J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22	J22	L22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23	J23	S23	M23	V23	L23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIE 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	J24	L24
L25	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25	J25	M25	L25
M26	V26	V26	L26	M26	S26	L26	D26	M26	M26	V26	J26	L26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27	J27	M27	V27	L27
J28	D28	D28	M28	V28	L28	M28	S28	M28	D28	J28	M28	L28
V29	L29	L29	J29	M29	V29	J29	D29	M29	V29	L29	J29	L29
S30	M30	M30	V30	D30	M30	V30	L30	J30	S30	M30	V30	L30
D31	M31	M31	L31	J31	S31	L31	D31	M31	D31	J31	L31	L31

PETR

L'ambroisie, un enjeu de santé publique ! Nous sommes tous concernés, chacun peut agir !

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme) est devenue un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est inscrite dans la loi depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine. Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, le PETR du Pays Ruffécois en partenariat avec la FREDON et l'Agence Régionale de Santé mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoise commune dont la face inférieure de la feuille est gris argentée et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.



Levée Avril à mai



Croissance Juin à août



Floraison Août à octobre

Où peut-on la trouver, comment se déplace-t-elle ?

Cette plante très prolifique préfère les espaces nus. On peut la trouver dans son jardin, sur les espaces publics (bords de route, chemins de campagne), dans les champs.

Les vecteurs essentiels de dispersion sont les pneus des véhicules, les eaux de ruissellement, les graines pour oiseaux, le déplacement de terre et de remblais infestés.

Nous sommes tous concernés, agissons ensemble !

Si vous découvrez de l'ambroisie, vous devez signaler sa présence :

- ▲ Par smartphone, en téléchargeant l'application « signalement ambroisie »
- ▲ Par Internet à l'adresse <http://www.signalement-ambroisie.fr/>
- ▲ En informant votre mairie

Pour empêcher l'apparition et le développement de la plante :

- ▲ Évitez les sols nus
- ▲ Arrachez-la lorsqu'elle est peu présente : la meilleure période étant d'avril à mi-juillet

L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Détruisez-la !

Plus d'info sur « l'Observatoire de l'ambroisie » : lien <http://www.ambroisie.info>

PERTURBATIONS DE LA TNT PAR DES EOLIENNES :

INFORMATION DES MAIRES

- Quelles sont les solutions ?
- Comment anticiper les risques pour éviter les brouillages ?



Un parc éolien à proximité de votre commune peut provoquer, dans certains cas, un brouillage des signaux de la télévision numérique terrestre (TNT) et par conséquent, affecter la bonne réception des chaînes de télévision reçues par une antenne râteau*.

QUE FAIRE EN CAS DE PERTURBATIONS ?



Que dit la loi ?

La perturbation de la réception de la TNT constatée par les riverains, suite au déploiement d'éoliennes, oblige le constructeur du projet à « *faire réaliser à ses frais, sous le contrôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel, une installation de réception ou de réémission propre à assurer des conditions de réception satisfaisantes dans le voisinage de la construction projetée. Le propriétaire de ladite construction est tenu d'assurer, dans les mêmes conditions, le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement de cette installation.* »

Article L. 112-12 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Par conséquent, les téléspectateurs qui constatent des difficultés de réception de la TNT suite au déploiement d'éoliennes doivent **s'adresser au constructeur du parc éolien** pour qu'il rétablisse la réception TNT. Plusieurs solutions existent : réorientation de l'antenne de réception du téléspectateur vers un autre émetteur, passage à un mode alternatif de réception (réception par satellite, ADSL, câble ou fibre), mise en œuvre d'un nouvel émetteur TNT avec réorientation des téléspectateurs vers ce nouvel émetteur ...

**Quelle que soit la solution envisagée,
sa mise en œuvre est aux frais du
constructeur du parc éolien.**

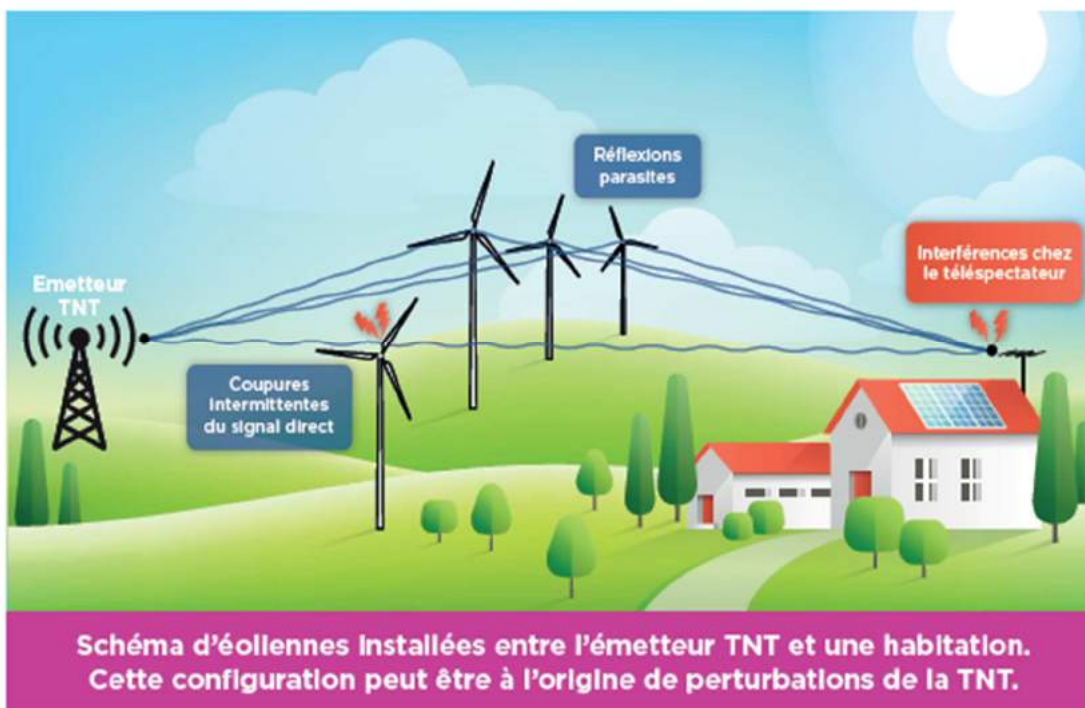
* La réception de la télévision par satellite, câble, ADSL et fibre optique n'est pas concernée par ces perturbations.

POURQUOI LES ÉOLIENNES PERTURBENT-ELLES LA TNT ?

Les éoliennes peuvent générer des interférences avec les fréquences utilisées par la télévision, ce qui entraîne des perturbations importantes dans la réception des chaînes.

Les pales des éoliennes peuvent, en tournant, couper le signal direct provenant de l'émetteur TNT et provoquer des réflexions parasites gênant la bonne réception du signal par l'antenne râteau du téléspectateur.

Celui-ci est alors confronté à des phénomènes de pixellisations des images, de coupures intermittentes voire de perte totale de sa réception.



COMMENT ANTICIPER LES RISQUES DE PERTURBATIONS ET ÉVITER LES BROUILLAGES ?

Avant l'implantation d'un parc éolien, les communes concernées peuvent inciter le constructeur à réaliser une étude d'impact sur la réception TNT pour identifier en amont les difficultés qui surviendront et les solutions à mettre en œuvre. En tant qu' élu local, n'hésitez pas à contacter l'ANFR pour plus d'informations : elus@anfr.fr

LE RÔLE DE L'ANFR DANS LA PROTECTION DE LA RÉCEPTION TV

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public administratif placé auprès du ministère de l'Économie et des Finances. Parmi ses nombreuses missions, elle est chargée par la loi, conjointement avec le Conseil supérieur de l'audio-visuel, de la protection de la réception de la TNT reçue par voie hertzienne terrestre, c'est-à-dire par l'antenne râteau installée sur le toit.

DES PLATEFORMES D'INFORMATION À DISPOSITION DU PUBLIC :

assistance.recevoirlatnt.fr

0970 818 818

du lundi au vendredi, de 8h à 19h.
Appel non surtaxé



L'agence postale
05 45 22 55 22
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h15
le samedi de 9h00 à 12h00—

Fermée le lundi

Affranchissements, vente de timbres, Prêt à poster, emballages nationaux, internationaux et Chronopost, dépôt et retrait d'objets. Dépôt et retrait d'espèces, virement de compte à compte, remise de chèques. Tablette numérique pour accès gratuit au service de La Poste et aux principaux services publics

A votre disposition : Collecteurs de piles et ampoules

Pharmacie

05 45 22 24 19

6 Rue Docteur André Degorce - Aunac
 Lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30
 Samedi 9h - 12h30

Cabinet médical

05 45 22 24 07

4 Rue Docteur André Degorce - Aunac
 Secrétariat du Lundi au vendredi 8h30 - 11h30 et 14h00 - 18h00 sauf le vendredi à 16h00

Cabinet kinésithérapeutes - Sur RDV

05 45 69 10 43

4 rue du Docteur André Degorce – Aunac

Ostéopathe Vincent RADIGUET

06 37 81 50 54

4 rue du Docteur André Degorce – Aunac

Psychologue Clinicienne Emma DAVOUST

07 69 66 27 21

4 rue du Docteur André Degorce – Aunac

Sophrologue Marion ASTRUC

06 84 48 04 48

4 rue du Docteur André Degorce – Aunac

Podologue Delphine ROUSSELOT

05 45 94 85 54

16 rue de la Charente – Aunac

Bar tabac presse

O CH'TI BENEZE
05 45 22 54 95

31 rue de la Charente - Aunac

Ets Geoffroy — Laine Négoce

(foires et marchés) - Aunac
05 45 22 53 20

Boulangerie Pâtisserie

05 17 20 72 17

17 place de la mairie – Aunac

Épicerie BORDET

05 45 22 24 46

67 rue des écoles – Aunac
 Fermé le lundi

Restaurant La Charlotte

05 45 22 24 46

67 rue des écoles – Aunac
 Fermé le lundi

Salon de coiffure

05 45 68 91 17

44 rue de la Charente – Aunac
 Fermé le lundi et le mercredi

Ets DÉCHANT Horticulture—Chenommet

05 45 22 24 54—06 87 35 49 74

MASSETEAU Aliptien, AUNAC

Maintenance des bâtiments et entretiens extérieurs 06 72 76 42 38

BOUET Sylvain, CHENOMMET

Entretien des espaces verts
(tonte, taille, plantation, nettoyage)
06 65 20 02 92

HERVIOT Sébastien, Aunac

rénovation parquets et escaliers
05 17 17 25 90 / 06 20 24 47 52

LOCHON Alain, AUNAC

plombier électricien chauffagiste
05 45 94 06 09

R ONE BIKE—BAHUET Erwan

CHENOMMET
Atelier de réparation et vente de 2 roues
09 81 99 79 10 — 06 29 02 48 34

CHEMINADE Stéphane, AUNAC

maçon
05 45 95 26 19 / 06 13 55 83 89

Entreprise CHAVAROCHE, AUNAC

métallurgie
05 45 22 24 20

Entreprise RAYNAUD, BAYERS

Carrosserie—Peinture
05 45 22 56 63

Entreprise Marc POUVREAU

Menuiserie
05 45 20 09 34—06 77 23 75 19



Métiers d'Arts

MASSETEAU Guy (Président),
5 rue de la plaine AUNAC 16460 AUNAC SUR
CHARENTE
06 71 54 10 79

Club de foot d'Aunac

COHO Jean-François (Président),
1 rue des lavergnes AUNAC
16460 AUNAC SUR CHARENTE
05 45 22 40 15

Gymnastique volontaire

VERGEZ Brigitte (Présidente), La Quessoterie
16460 CHENON
05 45 22 56 73

Espace Culture et Loisirs d'Aunac

SOULET Marilys et VERGEZ Brigitte
(co-Présidentes), 1 rue de la levade Aunac
16460 AUNAC SUR CHARENTE
05 17 79 35 80

Comité des fêtes d'Aunac

GROLLEAU Sandrine (Présidente),
31 rue de la Charente AUNAC
16460 AUNAC SUR CHARENTE
05 45 22 54 95

Comité d'animation de Chenommet,

POUVREAU Pierre-Henri (Président),
23 rue de l'église Chenommet
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
09 83 31 78 41

AMADEA,

MIREMONT Marie-Thérèse (Présidente),
5 rue de la Charente Aunac
16460 AUNAC-SUR- CHARENTE
05 45 22 50 56

Société de chasse d'Aunac

GUILLEBAUD Philippe (Président)
116 rue Fontclaudière 16000 ANGOULEME
05 45 38 87 48

**Société de chasse de Bayers-Moutonneau-
Lichères**

Francis HUGUET (Président)
Mairie de Moutonneau
06 10 75 33 87

Société de chasse de Chenommet

CORDEAU Martial rue de l'église Chenommet
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
05 45 22 53 62

**Association des parents d'élèves
Ecole des Ondines**

Stéphanie ROCHERON (Présidente),
54 rue des écoles Aunac
16460 AUNAC SUR CHARENTE
apeondines@gmail.com
<http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac>

Tir à l'arc,

PELLON Sébastien (Président),
Aunac 16460 AUNAC SUR CHARENTE
06 77 84 70 30

Les cavaliers de la côte, Poney Club,

Nathalie SOULAT -
1 chemin de la côte Chenommet
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
05 45 22 55 44

Les ailes du Ruffécois, Aéroclub

WERION Jacques (Président),
6 allée des grands champs Aunac
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
06 80 18 64 34

Aux Encres Etc

Valérie Blin-Ravenet
27 rue de chez piquelot—Chenommet
07 83 07 51 37
<https://auxencresetc.fr/>

Christine OBERTHUR

Création de peintures médiumniques sur com-
mande
Consultations sur RV
12 rue de l'Eglise—Chenommet
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
06 18 89 49 81—05 45 22 53 92

Sylviane PETIT

Artiste Peintre
76 rue du coteau — Aunac
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
06 66 46 16 12

AMADEA – Enfance et Développement à Madagascar

5, rue de la Charente – 16460 Aunac sur Charente—Tél. 05 45 22 50 56

En cette année 2020, la crise sanitaire a tout bouleversé.

Impossible pour les bénévoles charentais d'organiser dans des conditions optimales les diverses manifestations source principale de leurs revenus pour œuvrer à Madagascar.

Ainsi, le rallye, le bric à brac du quartier du Quéroy ont été annulés.

Qu'en sera-t-il des Portes Ouvertes et de la dictée ?

Néanmoins, nous avons maintenu notre présence sur les marchés locaux et l'exposition vente au couvent des Récollets à Cognac.

A Madagascar la covid sévit également.

Comme en France, gestes barrières, distanciation sociale ou physique, gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire ont été imposés.

Les jeunes de l'école de couture, équipée grâce à vos dons de machines à coudre, ont travaillé sans relâche à la confection de masques et l'approvisionnement s'est organisé très rapidement.

Nous préparons l'envoi d'un nouveau conteneur. Nous expédions principalement du matériel qu'il est impossible de se procurer dans l'île.

Nous acceptons vos dons : matériel informatique, machines à coudre, vélos....

Important : En décembre, notre artisanat déménagement, nous quittons le presbytère pour le 59 rue de la Charente et espérons pouvoir vous y recevoir très vite.

Si vous souhaitez nous aider et nous rejoindre, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Jacqueline DUTOYA

CLUB DE GYMNASTIQUE

Le club de gymnastique d'Aunac a repris son activité le 16 septembre 2020.

Ses fidèles adhérentes étaient au rendez-vous et elles étaient très heureuses de se retrouver malgré les contraintes sanitaires liées au coronavirus.

L'animatrice du groupe, Patricia Quintard

ayant pris sa retraite à la fin du mois de juin, celle-ci a été remplacée par sa fille Aurore Gavallet qui par sa jeunesse apporte un souffle nouveau aux séances.

L'ambiance est très sympathique, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous passerez un agréable moment sportif.

L'activité se déroule tous les mercredis soirs à la salle des fêtes d'Aunac sur Charente de 20 h à 21 h.

Le tarif est de 70 euros à l'année mais si vous rentrez en cours de saison, vous ne paierez pas les trimestres échus.

Brigitte VERGEZ, Présidente



L'équipe du **CALC** (Comité d'Animation et de Loisirs de CHENOMMET)

a décidé de ne faire aucune manifestation dans l'année 2020, ceci par

mesure de sécurité par rapport à la pandémie qui nous menace tous.

Notre optimisme permanent nous pousse à penser que l'année qui vient sera meilleure et nous avons d'ores et déjà prévu des dates pour nos manifestations 2021 qui sont les suivantes :

BRIC A BRAC : dimanche 9 mai

FEU DE ST JEAN : samedi 19 juin

BARBECUE : dimanche 18 juillet

RANDONNÉE DÎNATOIRE : samedi 11

septembre.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider. Pour cela, nous ne demandons pas un C.V. très élaboré..., vous venez juste avec votre bonne humeur.

En attendant de vous revoir tous bientôt, toute l'équipe du CALC vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

<https://www.facebook.com/Comité-Danimation-de-Loisirs-Chenommet>

Henri SPANJERS

SOCIÉTÉ DE CHASSE MOUTONNEAU-LICHERES-BAYERS

Voici les dates et les manifestations prévues par notre association.

Le 27 mars 2021, Repas de chasse

Le 1er Mai 2021, Brin d'aillet

Le 31 juillet 2021, Repas Moules/Frites.

Francis HUGUET, Président

COMITE DES FETES D'AUNAC

Suite à la démission de l'ancien comité des fêtes, et, avec les conditions sanitaires, nous avons repris le comité des fêtes dans l'urgence, afin de maintenir la frairie, et ceci dans un délai très court.

Un nouveau comité sera représenté lors de l'assemblée générale (en fonction des conditions sanitaires).

Durant l'année, nous avons mis le pied à l'étrier avec le marché des producteurs qui a bien fonctionné.

Parmi les animations de la frairie, nous avons eu les Bandas et exposition de camions miniatures, la brocante, les jeux enfants et adultes, la fête foraine, sans le feu d'artifice (pour cause exceptionnelle) avec une très bonne entente avec les forains.

Nous remercions Monsieur le Maire et ses adjoints, le comité des fêtes de Chenommet, Truck miniature 16 pour l'exposition de camions dans la salle des fêtes, le Bodegaband de la Tâche pour leur animation musicale dans la frairie, et l'ensemble des bénévoles pour leur aide et vous tous pour vos visites pendant ces 3 jours.

Nous prévoyons pour l'année 2021 (toujours sous conditions) :

Une marche dinatoire sur nos 3 villages : Aunac, Bayers, Chenommet.

Un repas du 14 Juillet avec des animations (encore à définir).

Notre incontournable frairie et ses animations sur 3 jours.

La soirée Bandas de Septembre ayant été annulée pour cause du Covid, nous espérons pouvoir la remettre en place, à une date ultérieure.

D'autres événements seront rajoutés dans le courant de l'année.

Encore merci à tous.

Le comité des fêtes d'Aunac

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'Association des parents d'élèves de l'école d'Aunac a procédé au renouvellement de son bureau le 29 Septembre.

Mme Rocheron (Présidente) et Mme Godeaux (Trésorière) composent désormais le bureau.

Diverses actions ont pu être menées au cours de ce 1^{er} trimestre (vente de madeleines bijoux, de fleurs, de chocolats, de sapins) qui ont permis d'offrir aux enfants (et aux enseignants) un petit présent pour cette fin d'année.

L'APE sera heureuse de continuer ces diverses actions en 2021 sous différentes formes en fonction des conditions sanitaires.

Merci aux commerçants d'Aunac (Boulangerie, Epicerie Bordet, Bar O' CHTI BENEZE, pharmacie, fleurs Déchant) et à la mairie d'Aunac qui nous permettent de déposer nos affichettes lors de nos manifestations et nous soutiennent dans l'élaboration de nos actions.

L'APE des ondines

Poney Club De Chenommet – AAE



Malgré la situation sanitaire qui nous touche tous actuellement, la reprise des cours a pu se faire dès le 1^{er} déconfinement

au mois de mai dans le respect des gestes barrières et des règles en vigueur qui évoluent au jour le jour. Voltigeurs et cavaliers ont donc pu reprendre une activité sportive avec une nouvelle interruption lors de 2^{ème} confinement. Depuis mercredi 2 décembre, l'activité a pu reprendre !

Cette année, le Championnat de France de Voltige Équestre 2020 initialement prévu du 9 au 12 Juillet 2020 est reporté du 20 au 23 Décembre 2020 à Yvré l'Évêque (72). Pour limiter les déplacements dans la période actuelle et à l'approche des fêtes de fin d'année, seuls les voltigeurs individuels y participeront. Les stages de voltige avec le champion du Monde Nicolas Andréani ont pu se maintenir pour la préparation des voltigeurs aux concours mais aussi du spectacle qui a eu lieu en Août. Deux sessions ont été maintenues : une en août et une durant les vacances de la Toussaint 2020

Le samedi 22 Août 2020, un dîner spectacle mêlant voltige équestre et son et lumière sur le thème des comédies musicales a vu le jour grâce à la participation et l'investissement des voltigeurs de Nathalie Soulat, Nicolas Andréani et l'association Prysm'Orion d'Agris. Cette toute nouvelle collaboration a permis de rassembler et ravir de nombreux spectateurs et de faire plaisir aux voltigeurs par le côté « artistique ». Le spectacle de fin d'année est d'ores et déjà programmé pour le 21 Août 2021.



L'Association des Activités Équestres de la Côte continue d'apporter son soutien à Nathalie Soulat pour promouvoir les activités équestres, l'accueil de groupe scolaire et d'enfants en situation de handicap, mais aussi d'organiser des manifestations, des compétitions, des repas, des journées à thèmes... Le 24 Octobre 2020, une vingtaine de jeunes cavaliers et voltigeurs sont venus déguisés pour faire des jeux à poney et à pied avant de se retrouver autour d'un goûter et d'une soupe à la citrouille pour fêter Halloween. L'association a également permis le renouvellement d'un service civique pour apporter un soutien.



Adresse : Chenommet 16460 AUNAC SUR CHARENTE
Nathalie SOULAT : 05 45 22 55 44 / 06 83 29 08 52

nathalie.soulat@orange.fr mais aussi l'association : aae.lacote@gmail.com

Nathalie SOULAT

ESPACE CULTURE ET LOISIRS D'AUNAC

L'assemblée générale de l'Espace Culture et Loisirs d'Aunac se tiendra le 8 janvier 2021 à la salle des fêtes d'Aunac. Celle-ci se déroulera en respectant le protocole sanitaire avec le contrôle des distances ; le port du masque et du gel hydroalcoolique à disposition.

Cela sera l'occasion pour la nouvelle équipe de faire le point de cette année 2020.

Le club avec ses 183 adhérents fonctionne très bien car il propose des ateliers dont les animateurs assurent la bonne tenue par leur bénévolat et qui sont très appréciés par tous les participants :

Citons les : Café littéraire, conférences, bibliothèque, peinture, atelier créatif, informatique, scrabble, yoga, gym douce et la randonnée.

Malheureusement, le coronavirus est passé par là et il a fallu annuler les animations prévues :

le loto, les portes ouvertes, la randonnée dînatoire, le voyage sur la Loire. Celles-ci seront bien entendu reportées à l'année prochaine.

Par le lien social qu'il crée entre tous les adhérents l'ECLA en 2021 sera encore là pour apporter du plaisir et du bonheur pour tous ceux qui voudront bien ouvrir la porte du local, et les ateliers vont reprendre dès que les conditions sanitaires le permettront. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Marilys SOULET et Brigitte VERGEZ

MAIRIE DE AUNAC-SUR-CHARENTE

Tél : 05.45.22.24.38. E-mail : mairie.aunacsurcharente@orange.fr

L'ABC d'Aunac sur Charente—Edition 2020

Rédaction par l'équipe municipale et les associations

Imprimé par la société Charente Bureautique Service de Fléac (Charente)